

---

# Politique culturelle

---



**MRC de  
D'Au-tray**



# Table des matières

---

<b>INTRODUCTION</b>	Mot du préfet	4
	Mot de la présidente du comité culturel	4
	Contexte du renouvellement de la politique	5
	Portrait de la MRC de D’Autray	6

---

<b>LA POLITIQUE CULTURELLE</b>	Portrait culturel	8
	Rôles et engagements de la MRC	10
	Principes directeurs	11
	Axe 1 – Soutenir les acteurs culturels du territoire	14
	Axe 2 – Favoriser l’accessibilité à la culture et la participation citoyenne	16
	Axe 3 – Assurer une synergie dans le développement culturel d’autréen	18
	Axe 4 – Contribuer à la valorisation de la richesse et de la diversité patrimoniale d’autréenne	20
	Conclusion	22
	Définitions et concepts	25
	Bibliographie	26
	Remerciements	27

---

<b>ANNEXES</b>	Inventaires	30
----------------	-------------	----

## MOT DU PRÉFET de la MRC de D'Au-tray

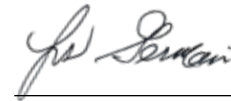
Le Service de développement culturel de la MRC, conjointement avec les membres d'un comité culturel, collabore avec l'ensemble des maires depuis plus de 10 ans afin de maximiser et optimiser le développement culturel du territoire d'au-tréen.

Lors de cette période, nous avons pu constater une richesse et un potentiel culturels d'exception. Un lieu qui se démarque par ses patrimoines, par la diversité de son offre culturelle et par la qualité des acteurs culturels qui le composent.

Avec les années, le développement culturel a évolué. Une révision est devenue nécessaire afin que nos engagements soient à l'image des besoins exprimés par les municipalités, les acteurs culturels et la population.

Je livre ma plus sincère gratitude à tous les intervenants qui ont joué un rôle dans le processus de mise à jour.

Cette politique culturelle démontre notre volonté de préserver et de rendre accessible notre belle culture, de lui permettre de se développer en synergie avec les différentes instances et d'évoluer au rythme des gens qui l'animent.



YVES GERMAIN, maire de Saint-Didace  
Préfet de la MRC de D'Au-tray

## MOT DE LA PRÉSIDENTE du comité culturel

En tant que présidente du comité culturel, j'ai eu le privilège d'être aux premières loges de l'évolution qu'a connu le développement culturel de la MRC.

Des ententes avec le ministère de la Culture et des Communications ont permis à la MRC d'atteindre ses objectifs fixés dans la première version de la politique culturelle.

Un travail colossal de documentation des patrimoines du territoire a mis la table à plusieurs projets de médiation culturelle. Nous avons vu des acteurs culturels actifs prêts à s'investir et à contribuer à l'effervescence culturelle du territoire.

Ayant identifié des nouveaux besoins lors de consultations avec les acteurs culturels, le Service de développement culturel et le comité culturel se sont assurés que la politique soit d'actualité.

D'ailleurs, je tiens à saluer le dévouement de nos artistes, nos artisans, nos responsables d'entreprises

et d'organismes culturels ainsi que nos promoteurs d'initiatives culturelles qui ont pris part au processus de mise à jour. La passion que vous témoignez est contagieuse et votre créativité mène au développement d'initiatives inspirantes.

Je remercie également les élus du Conseil de la MRC qui sont sensibles à l'importance du développement culturel et à son impact sur la qualité de vie de la population.

Tous ensemble, nous avons fait de la MRC de D'Au-tray, une communauté qui se donne les outils pour valoriser sa culture et son patrimoine; une communauté curieuse, qui s'y intéresse et qui souhaite les comprendre.



MARIE-PIER AUBUCHON, mairesse de La Visitation-de-l'Île-Dupas  
Présidente du comité culturel de la MRC de D'Au-tray

# Contexte du renouvellement de la politique

Le processus de renouvellement de cette politique a commencé en 2019 soit 10 ans après les premières réflexions concernant le rôle de la MRC dans le domaine culturel. Les intervenants du milieu ont exprimé certaines difficultés à s'identifier à des axes et des orientations du document de 2011. Un renouvellement pour mieux cadrer avec les nouvelles réalités était souhaité.

La MRC a aussi profité du renouvellement pour s'aligner sur les principes de la nouvelle Loi 69 (2021) venant modifier la loi sur le patrimoine culturel du Québec (2012). Le renouvellement de la politique s'inscrit également dans le contexte de relance du milieu culturel suite à la pandémie de la COVID-19.



# Portrait de la MRC de D'Autray

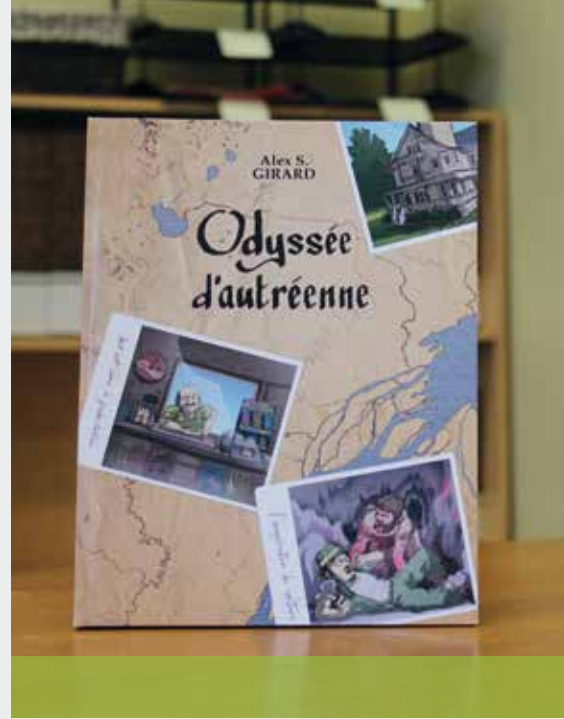
## TOPONYMIE

*La Municipalité régionale de comté de D'Autray tire son nom de Jacques Bourdon d'Autray (1652-1688), officier des troupes de la Marine, explorateur et seigneur. Il reçut de son père, Jean Bourdon, seigneur et ingénieur-arpenteur, la seigneurie d'Autray, connue aussi sous le nom de Lanoraie-d'Autray.<sup>1</sup>*

## CONTEXTE HISTORIQUE

Le territoire de la MRC de D'Autray, de par son emplacement stratégique et la richesse de ses ressources, a été occupé bien avant l'arrivée des Européens par diverses nations autochtones. Selon le site Native-land.ca, la MRC se trouve à la croisée des territoires des Wendats, des Atikamekw et des Waban-Aki (Abénakis). Aujourd'hui, aucune communauté autochtone n'est présente sur le territoire de la MRC, mais les Atikamekw sont toujours présents dans Lanaudière, plus précisément à Manawan. En 1927, des fouilles archéologiques permettent de révéler un ancien établissement autochtone à Lanoraie. Il faut toutefois attendre les années 1970 pour que des fouilles plus en profondeur révèlent une maison-longue qui aurait été habitée vers 1350. À l'époque des premiers contacts, Jacques Cartier en 1535 et Samuel de Champlain en 1603 relatent leur passage aux îles du lac Saint-Pierre et leur rencontre avec des locaux dans leurs carnets de voyage.

À leur arrivée, les Européens explorent les terres par la voie principale de transport : le fleuve Saint-Laurent. Ils s'établissent sur les îles et les rives à proximité



de cette autoroute liquide. La première seigneurie fondée sur le territoire de la MRC est celle d'Autray (Lanoraie), en 1637. Suivront les fondations des seigneuries de Berthier, de Lavaltrie et de l'Île Dupas, toutes en 1672. La même année, l'Île Saint-Ignace est ajoutée à la seigneurie de Sorel et servira pour le pâturage des animaux avant d'accueillir ses premiers habitants vers 1699.

En 1706, la décision est prise, sous le régime français, de construire une route pour relier les différentes seigneuries en bordure du fleuve. Les habitants ont la responsabilité de participer aux « corvées du roy » pour aménager la portion de la route en bordure de leur terre. Le grand projet est achevé en 1737 et donne naissance au Chemin du Roy reliant Québec à Montréal, traversant ainsi le territoire de la MRC.

La conquête de 1760 marque le passage du régime français au régime anglais. Témoin de ce changement, Berthierville possède le premier lieu de culte protestant du Québec : la Chapelle des Cuthbert. Le système des seigneuries est remplacé par celui des cantons. Le Canton de Brandon, proclamé en 1827,

laisse d'ailleurs son nom à Saint-Gabriel-de-Brandon et Saint-Cléophas-de-Brandon.

Les terres en bordure du fleuve étant éventuellement toutes concédées, le développement de la région se poursuit suivant le cours des rivières vers l'arrière-pays. Ainsi sont fondées les paroisses de Saint-Barthélemy (1827), de Saint-Cuthbert (1845), de Saint-Norbert (1846), de Saint-Gabriel-de-Brandon (1851), de Saint-Didace (1863), Saint-Cléophas-de-Brandon (1897), de Saint-Charles-de-Mandeville (1903, depuis 2001 appelée Mandeville) et de Saint-Viateur (1912, aujourd'hui rattachée à Saint-Cuthbert). Ces paroisses deviendront, par la suite, les municipalités que l'on connaît aujourd'hui.

Alors que l'activité agricole est le plus grand moteur de développement de la région à l'époque, d'autres secteurs se développent au fil du temps comme l'exploitation forestière avec les camps de bûcherons, la drave et les moulins à scie ainsi que la villégiature qui accueillera nombre de touristes venus admirer le bord du fleuve à Berthier, de riches Américains friands de pêche au Mastigouche Fish and Game Club et de québécois en quête de rafraîchissement à la plage du lac Maskinongé.

La MRC de D'Autray a été dûment constituée en 1981 soit deux ans après l'adoption de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme du Québec qui donne naissance au système des Municipalités régionales de comté.

## CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Située à mi-chemin entre Montréal et Trois-Rivières, la MRC de D'Autray regroupe 15 municipalités. Son territoire qui s'étend du fleuve jusqu'aux montagnes Laurentiennes est dans la région administrative de Laurentiens et limitrophe à la Mauricie.

La MRC se divise en 3 pôles. Le pôle Lanoraie-Lavaltrie, principalement urbain, comprend les 2 municipalités les plus peuplées de la MRC (selon

les données du recensement de 2016). Le pôle Berthier comprend les îles de Berthier situées dans l'archipel du lac Saint-Pierre et des municipalités de la plaine du Saint-Laurent. Le pôle Brandon commence dans le piémont et se termine aux montagnes. Il est marqué par l'exploitation forestière et la villégiature. Différentes activités agricoles sont présentes sur l'ensemble du territoire.

## LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE D'AUTRAY SE REGROUPENT AINSI :

### - Pôle Berthier :

Berthierville  
La-Visitation-de-l'Île-Dupas  
Saint-Barthélemy  
Saint-Cuthbert  
Sainte-Élisabeth  
Sainte-Geneviève-de-Berthier  
Saint-Ignace-de-Loyola

### - Pôle Brandon :

Mandeville  
Saint-Cléophas-de-Brandon  
Saint-Didace  
Saint-Gabriel-de-Brandon  
Saint-Norbert  
Ville Saint-Gabriel

### - Pôle Lavaltrie-Lanoraie :

Lanoraie  
Lavaltrie

# Portrait culturel

## NOTE:

Le milieu culturel d'autrén étant en constante évolution, il est difficile de garder un portrait à jour du contexte culturel de la MRC. La rédaction du portrait ici-bas a eu lieu à l'été 2021.

## LE SERVICE CULTUREL DE LA MRC PAR RAPPORT AUX SERVICES MUNICIPAUX ET AUX ORGANISMES RÉGIONAUX

Lavaltrie et Saint-Norbert possèdent une politique culturelle. Mandeville, Saint-Didace et Saint-Cuthbert sont en processus de réflexion pour se munir d'un tel outil. Au niveau régional, trois organismes œuvrent en culture sur différents plans: Culture Lanaudière, Tourisme Lanaudière ainsi que Loisirs et sport Lanaudière. La MRC peut également compter sur l'appui de la direction régionale du MCC dans l'application de certaines lois et programmes.

## HISTOIRE ET PATRIMOINE

La MRC comprend 25 patrimoines inscrits au Répertoire du patrimoine culturel du Québec qui sont répartis ainsi: 19 patrimoines immobiliers, 2 patrimoines mobiliers et 4 plaques. Sans être rattaché directement



à la MRC, Adélarde Lambert est reconnu comme personnage historique. La MRC compte sur son territoire 9 organismes ou comités œuvrant en histoire et patrimoine (Société d'histoire et du patrimoine de Lavaltrie, Société d'histoire de Lanoraie, Corporation du patrimoine de Berthier, Culture et patrimoine Saint-Norbert, Comité du patrimoine de Mandeville, Culture et patrimoine Saint-Cuthbert, Comité local du patrimoine de Sainte-Geneviève-de-Berthier, Société des amis du patrimoine Bayollais, Comité consultatif de Saint-Didace). On retrouve dans l'ensemble des municipalités plusieurs circuits présentant l'histoire et le patrimoine de l'endroit.

## ARTS

La MRC compte, sur son territoire, 12 œuvres du 1% réalisées en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement du MCC

(données de 2018). Les arts visuels sont mis de l'avant dans 3 galeries: la Galerie Archambault à Lavaltrie, la Galerie d'art Berthelet à Berthierville et la Galerie YL-S à Ville de Saint-Gabriel. La MRC travaille à la mise à jour d'un inventaire des artistes et artisans habitant et œuvrant sur son territoire. Ce travail se veut une manière de pallier au manque de mises à jour apportées à la plateforme Hexagone Lanaudière qui était autrefois la référence.

## LIEUX DE DIFFUSION ET MUSÉOLOGIE

La MRC compte 2 salles de spectacles: la salle Jean-Coutu dans le Centre sportif et culturel de Brandon à Ville de Saint-Gabriel et le Café culturel de la Chasse-galerie à Lavaltrie. Les locaux du café ayant été détruits par un incendie en septembre 2019, les spectacles sont actuellement présentés à l'église de Saint-Antoine. Un troisième lieu de diffusion est actuellement en création. Il s'agit de l'Espace culturel Jean-Pierre Ferland à Saint-Norbert. La MRC compte 2 institutions culturelles membres de la Société des musées du Québec: la Maison Rosalie-Cadron à Lavaltrie et la chapelle des Cuthbert à Berthierville. En date d'aujourd'hui, la chapelle des Cuthbert est la seule institution muséale agréée par le MCC dans la MRC.

## BIBLIOTHÈQUES ET LITTÉRATURE

La MRC compte 14 bibliothèques sur son territoire. Les municipalités de Saint-Gabriel-de-Brandon et de Ville Saint-Gabriel se partagent la bibliothèque Au fil des pages. La MRC a réalisé un inventaire de son patrimoine littéraire regroupant les auteurs et autrices qui habitent la MRC, qui y ont dans le passé ou qui ont écrit à propos de la MRC. Consultez l'inventaire en ligne sur le site Internet: [culturepatrimoineautray.ca](http://culturepatrimoineautray.ca)



# Rôles et engagements de la MRC

## RÔLES

- Valoriser et accompagner les initiatives.
- Coordonner des projets.
- Réaliser une veille culturelle.
- Animer le milieu.
- Diffuser et promouvoir l'action culturelle sur tout le territoire.
- Soutenir l'initiative citoyenne et municipale.
- Favoriser la concertation et la mobilisation.
- Assurer le lien entre les municipalités et le citoyen.
- Participer au développement et à l'essor culturel des municipalités.
- Assurer, en collaboration avec les municipalités, le suivi, la promotion et la compréhension de la politique culturelle.

## ENGAGEMENTS

- Assurer la mise en poste d'une personne ressource affectée au développement culturel de la MRC de D'Autray.
- Réaliser et mettre en œuvre un plan d'action issu de la politique culturelle et en assurer le suivi.
- Favoriser la mise en place d'une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications.

# Principes directeurs

- La culture est un des quatre piliers du développement durable. Elle soutient les valeurs et l'identité d'une collectivité et favorise le mieux-être des citoyens dans différentes sphères d'action.
- Les acteurs culturels sont des contributeurs indispensables à la vitalité du milieu et au sentiment d'appartenance de leur communauté en plus d'en être des ambassadeurs naturels.
- Les patrimoines d'autréens sont une richesse qu'il faut documenter, reconnaître, valoriser et protéger.
- La culture et le patrimoine sont des éléments rassembleurs qui sont une source de fierté, d'appartenance et d'identité.





# Axes, orientation et objectifs

- 
- |              |  |
|--------------|--|
| <b>AXE 1</b> | Soutenir les acteurs culturels du territoire.  |
| <b>AXE 2</b> | Favoriser l'accessibilité à la culture et la participation citoyenne.                    |
| <b>AXE 3</b> | Assurer une synergie dans le développement culturel d'autrén.                            |
| <b>AXE 4</b> | Contribuer à la valorisation de la richesse et de la diversité patrimoniale d'autréenne. |
-

# Axe 1

Soutenir les acteurs culturels du territoire.

## ORIENTATIONS

Soutenir les artistes, les organismes et les entreprises culturelles dans le développement et la réalisation de projets culturels et artistiques.

Participer au succès des initiatives culturelles.

Promouvoir, mettre en valeur et permettre le rayonnement des arts et de la culture.

## OBJECTIFS

- Aider à la coordination et à la promotion des projets culturels d'acteurs œuvrant sur le territoire d'autréen.
  - Favoriser la reconnaissance et le rayonnement des artistes, des entreprises et des organismes culturels.
  - Favoriser le réseautage des acteurs culturels.
- 
- Soutenir le développement de projets culturels et de médiation culturelle.
  - Appuyer les initiatives culturelles ayant des retombées dans la communauté.
  - Encourager le développement d'initiatives culturelles.
- 
- Appuyer les acteurs culturels dans leur besoin de diffusion.
  - Évaluer la place de la culture dans les médias.
  - Accompagner les acteurs culturels pour optimiser la diffusion de leur offre culturelle.
  - Favoriser la diffusion des arts d'autréens.



# Axe 2

Favoriser l'accessibilité à la culture et la participation citoyenne.

## ORIENTATIONS

Initier des projets de médiation culturelle.

Favoriser la circulation des projets artistiques et culturels interterritoriaux.

Soutenir les démarches visant l'accessibilité numérique.

## OBJECTIFS

- Permettre à tous d'avoir accès à la culture locale.
  - Encourager la participation aux activités de médiation culturelle.
  - Stimuler la curiosité et l'appétit culturel chez les jeunes.
  - Soutenir les projets qui misent sur les échanges interculturels, intergénérationnels ou des personnes issues de différents milieux.
- 
- Développer des projets qui s'adressent à l'ensemble des municipalités d'autréennes.
  - Assurer la diffusion des projets culturels sur l'ensemble du territoire.
- 
- Inciter les acteurs culturels à diffuser le compte rendu de leurs recherches et de leurs projets culturels en ligne afin de favoriser l'accessibilité à l'information.
  - Faciliter la traçabilité des projets culturels complétés par le passé.
  - Informer les acteurs culturels des avenues possibles de diffusion numérique.
  - Encourager le partage des données et la collaboration numérique.

# Axe 3

Assurer une synergie dans le développement culturel d'autréen.

## ORIENTATIONS

Faire de la culture un moteur du développement socioéconomique et humain dans une perspective de développement durable.

Appuyer les intervenants et les municipalités dans leur planification culturelle.

Maintenir une bonne collaboration en matière de développement culturel entre les acteurs culturels et la MRC.

## OBJECTIFS

- Encourager l'intégration de la culture dans le développement de la communauté afin de favoriser une approche globale du développement local et humain.
  - Favoriser les projets qui ont un impact sur tout le territoire et qui impliquent plusieurs partenaires.
  - Sensibiliser les élus et les citoyens au potentiel de la culture comme leviers économique, touristique et social.
- 
- Aider à la mise en commun d'idées novatrices pour le développement culturel au sein des municipalités.
  - Développer et favoriser la concertation, la mobilisation et le réseautage des acteurs culturels.
  - Sensibiliser les municipalités à l'élaboration d'une planification culturelle.
  - Accompagner les municipalités dans la création de nouveaux outils culturels (politique, entente, programmation, etc.) et les soutenir dans l'actualisation des outils existants.
- 
- Favoriser la mise en commun des projets et la concertation entre les intervenants culturels, communautaires et municipaux.
  - S'allier avec les acteurs culturels pour faire connaître l'expertise de la MRC en matière de développement culturel.
  - Dynamiser les interactions entre les acteurs culturels et renforcer leur sentiment d'appartenance au territoire par le biais de projets rassembleurs.

# Axe 4

Contribuer à la valorisation de la richesse et de la diversité patrimoniale d'autréenne.

## ORIENTATIONS

Faire connaître nos patrimoines matériels et immatériels ainsi que nos personnages, événements et lieux historiques.

Stimuler le sentiment d'appartenance au patrimoine.

Contribuer au respect des ambiances patrimoniales du territoire de la MRC.

## OBJECTIFS

- Rendre accessible le patrimoine et l'histoire au grand public.
  - Sensibiliser les communautés à la diversité des patrimoines d'autréens.
  - Développer des projets de recherche et de mise en valeur de nos patrimoines et de notre histoire.
- 
- Favoriser les échanges entre les acteurs culturels et les particuliers pour connaître les préoccupations et les intérêts des citoyens liés au patrimoine.
  - Appuyer les initiatives de transmission de connaissances patrimoniales auprès de la population.
  - Conscientiser la population à l'importance de la préservation et de la transmission des patrimoines pour la vitalité culturelle locale.
- 
- Favoriser la concertation entre les comités consultatifs d'urbanismes, les conseils de patrimoine local et les services culturels concernés.
  - Sensibiliser la population et les municipalités à l'importance de la conservation de l'ambiance architecturale du territoire et aux enjeux patrimoniaux actuels.
  - Promouvoir des propositions soutenant la protection du patrimoine naturel et paysager du territoire.
  - Accompagner les municipalités, les comités et les organismes dans leurs initiatives visant à conserver les patrimoines d'autréens.



## Conclusion

Depuis près de 10 ans, la MRC de D'Au-tray a su structurer son développement culturel, et ce, avec l'appui des acteurs culturels impliqués au sein de son territoire. L'engagement des élus formant le Conseil de la MRC et les ententes conclues avec le ministère de la Culture et des Communications ont favorisé l'atteinte de nombreux objectifs fixés dans la première version de la politique culturelle adoptée en 2011.

Grâce à la participation des membres du comité culturel de la MRC, l'équipe du Service de développement culturel a pu mettre sur pied plusieurs projets qui ont contribué à l'engouement de la population pour la

culture et le patrimoine. Le succès de ces initiatives s'explique notamment par l'implication et le dévouement des acteurs culturels du territoire. Nous parlons d'artistes, d'artisans, de responsables d'entreprises et d'organismes culturels qui ont saisi l'opportunité de faire la différence dans leur communauté.

Cette mise à jour de la politique culturelle de la MRC orientera les actions de l'organisation pour les prochaines années. Elle permettra la consolidation de ses forces et l'intégration de nouveaux objectifs répondant aux besoins actuels des acteurs culturels.

La MRC réitère sa volonté de présenter des projets rassembleurs qui tissent des liens entre la population et la culture et qui stimulent le sentiment d'appartenance au territoire. Des initiatives dont les retombées seront optimisées par sa collaboration avec les municipalités et par l'établissement de partenariats. La MRC souhaite créer un milieu de vie animé, vivant et invitant. Elle aspire à ce que ses citoyens prennent part activement à la culture et que ces derniers la valorisent et la protègent, qu'ils en soient fiers.



# Définitions et concepts

**MRC**: Municipalité régionale de comté  
**MCC**: Ministère de la Culture et des Communications

## PATRIMOINE

Est considéré patrimoine tout objet ou ensemble issu du passé, qu'il soit matériel ou immatériel, reconnu par la collectivité pour ses valeurs de témoignages et de mémoire historique. Cette reconnaissance vient avec l'idée qu'il est important de s'approprier le patrimoine, de le mettre en valeur, de le conserver, de le protéger et de le transmettre aux générations futures.

### SOURCES:

VILLE DE MONTRÉAL. « Une notion diversifiée du patrimoine ». [en ligne]. URL : <https://ville.montreal.qc.ca/operationpatrimoine/une-notion-diversifiee-du-patrimoine>  
 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Loi sur le patrimoine culturel », Légis Québec. [en ligne]. URL : [p-9.002-Loi sur le patrimoine culturel](http://p-9.002-Loi sur le patrimoine culturel)  
 UNESCO. « Patrimoine naturel ». [en ligne]. URL : <http://uis.unesco.org/fr/glossary-term/patrimoine-naturel>  
 MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. « Patrimoine immobilier », Patrimoine. [en ligne]. URL : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5106>  
 ACTION PATRIMOINE. « Quelques définitions officielles: Les types de patrimoine ». [en ligne]. URL : <https://actionpatrimoine.ca/tonpatrimoine/definitions-types-patrimoine/>

## ORGANISME CULTUREL OU OEUVRANT EN CULTURE

Un organisme culturel est un organisme à but non lucratif enregistré auprès du ministre du Revenu ayant comme mission principale la production et/ou la diffusion de la culture, tous domaines culturels confondus.

La MRC reconnaît également que certains organismes peuvent œuvrer en culture sans que celle-ci fasse partie de leur mission principale. Ainsi, la MRC pourrait avec ses fonds destinés à la culture soutenir des projets culturels présentés par des organismes communautaires, de loisir ou scolaires.

### SOURCES:

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Fiche du terme—Organisme culturel ou de communication enregistré », Portail Québec—Services Québec. [en ligne]. URL : <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=13518>  
 REGROUPEMENT PIED CARRÉ. « Définitions d'artiste, artisan, travailleur culturel, organisme culturel à but non lucratif, association, micro et petite entreprise ou coopérative culturelle ». [PDF]. URL : [www.piedcarre.org/wp-content/uploads/2010/04/D%C3%A9finition\\_artiste\\_artisan\\_travailleur-culturel\\_obnl\\_pme-cr%C3%A9ative\\_Pied-Carr%C3%A9\\_janvier-20131.pdf](http://www.piedcarre.org/wp-content/uploads/2010/04/D%C3%A9finition_artiste_artisan_travailleur-culturel_obnl_pme-cr%C3%A9ative_Pied-Carr%C3%A9_janvier-20131.pdf)

## ENTREPRISE CULTURELLE

Entreprise privée dont le produit peut se définir comme de l'art ou du divertissement : il peut s'agir de troupes de théâtre, de compagnies de danse, d'ensembles de musique, de galeries, de centres d'interprétation, de spectacles de variétés, etc.

### SOURCE:

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Fiche du terme—Entreprise culturelle », Portail Québec—Services Québec. [en ligne]. URL : <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=4975>

## ACTEURS CULTURELS

Personne physique ou morale qui a une action dans le domaine de la culture. Ce terme large englobe

donc les organismes culturels, les entreprises culturelles, les artistes, tout organisme œuvrant en culture (même s'il ne s'agit pas de sa principale mission), toute organisation œuvrant en culture (dont les municipalités) ainsi que le public lorsque celui-ci participe activement à la culture.

### SOURCE:

RICTUS. « C'est quoi un Acteur Culturel ? ». [en ligne]. URL : <https://rictus.info/c-est-quoi-un-acteur-culturel.html>

## MÉDIATION CULTURELLE

« La médiation culturelle désigne le processus de mise en relation entre les sphères de la culture et du social, la construction de nouveaux liens entre politique, culture et espace public. Elle chapeaute un vaste ensemble de pratiques allant des actions de développement des publics à l'art participatif et communautaire. Ultimement, elle vise à faire de chaque personne, visiteur ou spectateur, un véritable acteur culturel »

### SOURCE:

CULTURE POUR TOUS. « Médiation culturelle ». [en ligne]. URL : <http://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/>

## DÉVELOPPEMENT CULTUREL

« Politique visant à stimuler et à soutenir le domaine de la culture par des mesures telles que l'appui à la création et la production artistique, l'aide aux industries, la conservation et la mise en valeur du patrimoine et le soutien à la diffusion des œuvres et produits culturels. »

### SOURCE:

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Fiche du terme—Développement culturel », Portail Québec—Services Québec. [en ligne]. URL : <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=4068>

## AMBIANCE PATRIMONIALE

L'ambiance patrimoniale est l'ensemble des interactions entre les éléments matériels et immatériels (relation humain-environnement) d'un espace donné, reconnu pour sa valeur historique ou patrimoniale. Le cadre matériel comprend l'architecture, l'affichage, le réseau routier, le patrimoine naturel et plus largement tout ce qui découle de l'organisation du territoire et qui est visible. Le cadre immatériel fait référence à la sensorialité perçue dans le lieu (sonore, olfactive, lumineuse, etc.), à la manière de vivre dans ce lieu, au passé et à l'histoire de l'endroit. Les interactions entre les deux relèvent de l'intangible et forment l'ambiance patrimoniale qui établit un lien entre le lieu et la culture des gens qui l'habitent. L'ambiance patrimoniale nous ramène à la manière dont l'espace a été investi dans le passé et mettre en place des mesures pour assurer sa protection nous permet d'interroger quels éléments doivent être conservés dans le futur.

### SOURCES:

MARIO DUFOUR ET NATHALIE HAMEL. « Esprit du lieu : espaces de silence et regards croisés ». [en ligne]. URL : [https://www.icomos.org/quebec2008/cd/toindex/78\\_pdf/78-TiUq-123.pdf](https://www.icomos.org/quebec2008/cd/toindex/78_pdf/78-TiUq-123.pdf)  
 VALÉRIE THOUARD. « Définir une ambiance architecturale—Livres », AMC, publié le 7 novembre 2016. [en ligne]. URL : <https://www.amc-archi.com/article/definir-une-ambiance-architecturale-livre,5925>  
 AZEDDINE BELAKEHAL. « Ambiances patrimoniales. Problèmes et méthodes », International Congress on Ambiances, Montréal, Septembre 2012. [en ligne]. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00745537/document>  
 RIMA AYOUBI. « Restitution numérique d'une ambiance patrimoniale : l'exemple des souks de Beyrouth », Thèse de doctorat débutée en 2021, Ambiances architecture urbanités. [en ligne]. URL : <https://aau.archi.fr/theses/restitution-numerique-dune-ambiance-patrimoniale-lexemple-des-souks-de-beyrouth/>

## CULTURE

« Ensemble des usages, des coutumes, des structures sociales et des manifestations artistiques, culturelles, religieuses et intellectuelles qui définissent un groupe, une société par rapport à une autre. »

### SOURCE:

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Fiche du terme—Culture », Portail Québec—Services Québec. [en ligne]. URL : <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=3577>

# Bibliographie et photographies

## BIBLIOGRAPHIE

- <sup>1</sup> Commission de la toponymie du Québec. « MRC de D'Autray ». [en ligne]. URL : [https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no\\_seq=141108](https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=141108)
- Native land. « Map ». [en ligne]. URL : <https://native-land.ca/>
- Commission de la toponymie du Québec. Pages multiples. [en ligne]. URL : <https://toponymie.gouv.qc.ca/accueil.aspx>
- Université de Sherbrooke. « Sanction de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme », Bilan du siècle : Site encyclopédique sur l'histoire du Québec depuis 1900. [en ligne]. URL : <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/21414.html>
- Rodolphe De Koninck, Les cent-Îles du Lac St-Pierre, Les Presses de l'Université Laval 1970.
- Patrimoine canadien et Passerelle culturelle Canada. « La nation Atikamekw de Manawan : Création de la réserve de Manawan, 29 août 1906, 100e anniversaire. » [en ligne]. URL : <http://www.manawan.org/intro/>
- Chapdelaine, Claude. La maison longue iroquoienne de Lanoraie. Coll. « Les trouvailles », Direction générale des publications gouvernementales du ministère des Communications, Québec, 1985. 44p.
- Gagné, Michel. « Sites archéologiques Mandeville et de Lanoraie », L'Encyclopédie canadienne. [en ligne]. URL : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sites-archeologiques-mandeville-et-de-lanoraie>
- Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Recherche avancée : MRC de D'Autray. [en ligne]. URL : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/rechercheProtege.do?methode=afficher>
- Ministère de la Culture et des Communications. « Œuvres de 1% par région administrative », Arts visuels, architecture et métiers d'art. [en ligne]. URL : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2052>
- Société des musées du Québec. « Guide des musées », Recherche : Lanaudière. [en ligne]. URL : <https://www.musees.qc.ca/fr/musees/guide>
- Ministère de la Culture et des Communications. « Institutions muséales agréées », Muséologie. [en ligne]. URL : <https://mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5869>

## PHOTOGRAPHIES

### Couverture avant

- Carrefour culture + affaires, photographie de Guy Charpentier
- Église Sainte-Geneviève, photographie de Stéphanie Brissette
- Tissage, photographie de Guy Charpentier

**P. 5 :** Lumen Saint-Didace, photographie de Guy Charpentier

**P. 6 :** Odyssée d'Autréenne, photographie de la MRC de D'Autray

**P. 8 :** Œuvre de Yolande Harvey, photographie de la MRC de D'Autray

**P. 9 :** Masque de dentelle (Véronique Louppe), photographie de la MRC de D'Autray

**P. 11 :** Lanoraie, montage photo de Stéphanie Brissette

**P. 12 :** Chapelle des Cuthbert, photographie de Guy Charpentier

**P. 22 :** Carrefour culture + affaires, photographie de Guy Charpentier

**P. 23 :** Transmission, photographie de Guy Charpentier

**P. 29 :** Saint-Didace, photographie de Mario Poirier

**P. 31 :** Berthierville, photographie de Bergeron Gagnon inc.

### Couverture arrière

- Atelier de Dominique Pottier, photographie de Stéphanie Brissette
- Maison Rosalie Cadron, photographie de Lorraine Legault
- Fléché, photographie de Guy Charpentier

# Remerciements

Nous tenons à remercier tous les acteurs culturels ayant participé au processus de renouvellement de la politique culturelle de la MRC de D'Autray.

## MEMBRES DU COMITÉ

### TROIS ÉLUS :

- Marie-Pier Aubuchon, mairesse de La Visitation-de-l'Île-Dupas
- Gérard Jean, maire de Lanoraie
- Louis Bérard, maire de Sainte-Élisabeth

## TROIS TRAVAILLEURS CULTURELS :

- Carole Courtois, directrice générale de Création Fil Lion et artiste des arts de la scène et du cirque
- Réal Chevrette, auteur et artiste impliqué du milieu
- Yves Louis-Seize, directeur de la Galerie YL-S et artiste impliqué du milieu

## TROIS EMPLOYÉS MUNICIPAUX :

- Jean-François Coutu, directeur général adjoint de La Visitation-de-l'Île-Dupas
- Nathalie Des Alliers, directrice des loisirs, de la culture et des relations avec la communauté de Lavaltrie
- Robert Roy, coordonnateur à la bibliothèque et à la vie culturelle de Saint-Didace

## MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY



550, rue De Montcalm  
Berthierville (Québec)  
J0K 1A0  
Téléphone : 450 836-7007  
[www.mrcautray.qc.ca](http://www.mrcautray.qc.ca)  
[www.culturepatrimoineautray.ca](http://www.culturepatrimoineautray.ca)

**Recherche et rédaction :**  
Sébastien Proulx  
Gisèle Villacorta-Murcia  
Evelyne Vincent

**Conception graphique  
et impression :**  
Rodéo Créatif

Dépôt légal : 978-2-9809117-6-7

# Annexes



# Inventaires

Pour consulter les inventaires de la MRC de D'Au-tray, rendez-vous sur le site [culturepatrimoineau-tray.ca](http://culturepatrimoineau-tray.ca).

## INVENTAIRES DISPONIBLES EN LIGNE

- Patrimoine architectural
- Patrimoine religieux
- Patrimoine artistique
- Patrimoine naturel
- Patrimoine vivant
- Patrimoine littéraire

Vous réalisez un projet dans la région et avez besoin de services techniques ou d'équipements en location, veuillez joindre la MRC à l'adresse [culture@mrcau-tray.qc.ca](mailto:culture@mrcau-tray.qc.ca) pour connaître les entreprises, les organismes, les professionnels et les équipements disponibles sur le territoire.





